

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: CRED GP 1 Inc.

File N°: D02-02-18-0097

Applicant: Kelly Rhodenizer - Colonnade Bridgeport

Comments due date: December 11, 2018

Applicant Address: 200-16 Concourse Gate

Development Review Planner: Amanda Marsh

Applicant E-mail:

Ward: 4 – Kanata North

krhodenizer@colonnadebridgeport.ca

Ward Councillor: Marianne Wilkinson

Applicant Phone Number: 613-225-8118

Site Location

5035, 5045 and 5055 Innovation Drive

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment to permit the additional land uses of animal care establishment and animal hospital.

Proposal Details

The subject site is located at the southwest corner of Terry Fox Drive and Innovation Drive in Kanata. The site is approximately two acres in size and is currently occupied by a commercial plaza consisting of three single-storey commercial buildings. The site is bounded by Terry Fox to the north and Innovation Drive to the east. The site has approximately 80 metres of frontage along Terry Fox Drive and 125 metres along Innovation Drive. The surrounding land uses include the OC Transpo Innovation Park and Ride to the west and south, the Morgan's Grant residential community to the north and office/industrial uses within the Kanata North Business Park to the east.

The application has been submitted to permit the additional lands uses of animal care establishment and animal hospital. The current zoning of the site is General Industrial, Subzone 6, Exception 2418, Maximum Building Height of 44 metres, Schedule 183 (IG6 [2418] H(44) S183) and the lands are designated General Urban Area pursuant to the City's Official Plan.

Applications for site plan control (D07-12-16-0178 & D07-12-18-0083) were previously submitted and approved for the construction of the commercial development.

Related Planning Applications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the application will be considered by the City’s Planning Committee, is February 2019.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed plan of subdivision, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D02-02-18-0097 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision of on the proposed plan of subdivision, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Amanda Marsh, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 13409
Fax: 613-560-6006
Amanda.Marsh@ottawa.ca

Modification au Règlement de zonage Sommaire de la proposition

Propriétaire : CRED GP 1 Inc.

N° de dossier : D02-02-18-0097

Requérant : Kelly Rhodenizer - Colonnade Bridgeport

Date limite des commentaires : 11 décembre 2018

Adresse du requérant : 200-16, rue Concourse Gate

Urbaniste responsable des projets
d'aménagement : Kathy Rygus

Courriel du requérant :
krhodenizer@colonnadebridgeport.ca

Quartier : 4 – Kanata Nord

N° de tél. du requérant : 613-225-8118

Conseillère du quartier : Marianne Wilkinson

Emplacement

5035, 5045 et 5055, promenade Innovation

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification au Règlement de zonage visant à permettre les utilisations du sol additionnelles que sont un établissement de soins pour animaux et un hôpital vétérinaire à cet endroit.

Détails de la proposition

L'emplacement en question est situé à l'angle sud-ouest des promenades Terry-Fox et Innovation à Kanata. D'une superficie d'environ deux acres, il est actuellement occupé par un centre commercial composé de trois bâtiments commerciaux de plain-pied. L'emplacement est délimité au nord par la promenade Terry-Fox et à l'est par la promenade Innovation. Il a une façade d'environ 80 mètres le long de la promenade Terry-Fox et de 125 mètres le long de la promenade Innovation. Les utilisations du sol environnantes comprennent le parc-o-bus Innovation d'OC Transpo à l'ouest et au sud, le quartier résidentiel Morgan's Grant au nord et les utilisations industrielles et de bureaux dans le parc d'affaires de Kanata Nord à l'est.

La demande a été soumise pour permettre les utilisations du sol additionnelles que sont un établissement de soins pour animaux et un hôpital vétérinaire. Le zonage qui s'applique actuellement est Zone d'industrie générale, sous-zone 6, exception 2418, hauteur maximale 44 mètres, annexe 183 (IG6[2418] H(44) S183) et l'emplacement est situé dans la désignation Secteur urbain général du Plan officiel de la Ville.

Des demandes de réglementation du plan d'implantation (D07-12-16-0178 et D07-12-18-0083) ont déjà été soumises et approuvées en vue de la construction de l'aménagement commercial.

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera considérée par le Comité de l'urbanisme de la Ville, est fixée au mois de février 2019.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que la demande ne soit approuvée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que la demande ne soit approuvée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

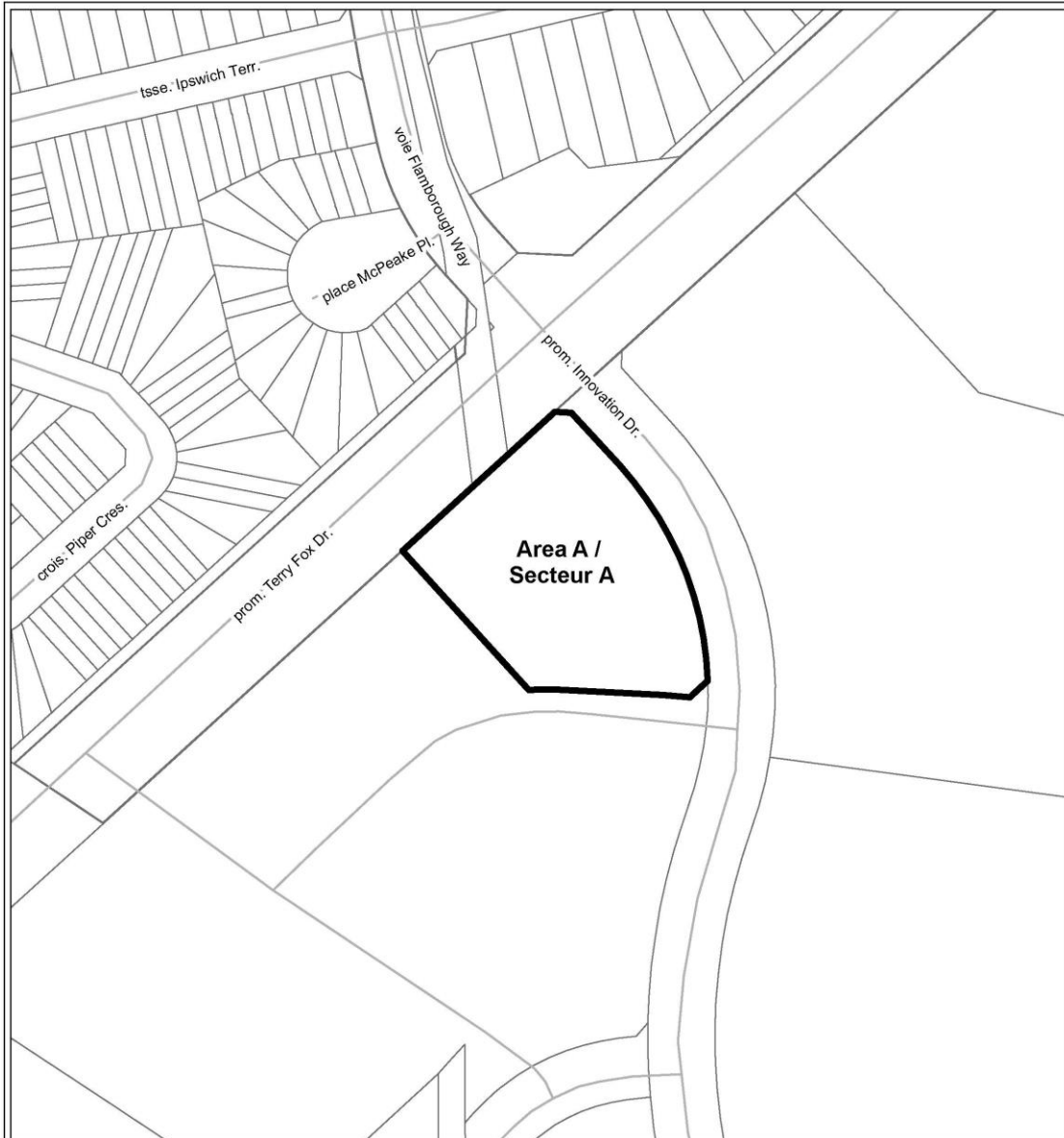
Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone visée par la proposition de modification au Règlement de zonage et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D02-02-18-0097 dans la ligne objet.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **ottawa.ca/demdam**.
3. Si vous voulez être avisé de la décision du Conseil concernant la proposition de modification du Règlement de zonage, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Kathy Rygus, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 28318
Télécopieur : 613-560-6006
Kathy.Rygus@ottawa.ca

Location Map/ Plan de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE	
D02-02-18-0097	18-1890-X		5035, 5045, 5055 promenade Innovation Drive
I:\CO\2018\Zoning\Innovation_5035_5045_5055			
©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers All rights reserved. May not be produced without permission THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY			
©Les données de parcelles appartiennent à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE			
REVISION / RÉVISION - 2018 / 11 / 07		 <small>NOT TO SCALE</small>	

